L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 12 OCTOBRE 1879.

LÉON CHOTTEAU ET LES FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS.

M. Frédéric Gaillardet, dans sa correspondance au *Courrier des Etats-Unis*, confirme aussi ce qu'avait déjà dit une dépêche, au sujet du discours de M. Léon Chotteau au banquet donné à M. Fernando Wood :

M. Léon Chotteau, le sympathique délégué du comité, a retracé ... les résultats de sa seconde campagne aux Etats-Unis, qui sera bientôt suivie d'une troisième. Un des faits qui ont le plus étonné et scandalisé ses auditeurs, c'est qu'il n'a pas trouvé chez tous les Français d'Amérique l'appui qu'il se croyait en droit d'en attendre. Quelques-uns de ses compatriotes l'ont même plus desservi que servi. Mais il s'est hâté d'ajouter que c'était là une exception, et que s'il a trouvé des opposants, ou des dénigrants, parmi les Français, il a trouvé aussi parmi eux des sympathies précieuses. A ce sujet, le secrétaire du comité, qui était mon voisin de gauche, me racontait que le président a reçu une lettre d'un Français, dont il m'a dit le nom que je ne veux pas citer, et qui proposait au comité pour son représentant aux Etats-Unis un de ses compatriotes parlant, disait-il, parfaitement l'anglais et bien plus à même que M. Léon Chotteau de plaider la cause du traité. On ne lui a pas répondu parce que le comité est enchanté de la manière habile et du dévouement infatigable de M. Chotteau et parce qu'on est convaincu que le signataire de la lettre n'a pas donné son vrai nom pour pouvoir ensuite se désigner lui-même, comme le délégué qu'il recommandait. Si la supposition est vraie, le *Yankee trick* de ce Français aura échoué.

L'opposition faite aux Etats-Unis à M. Chotteau ne peut être que l'œuvre de quelques individualités et peut-être l'estimable délégué du comité français eût-il mieux fait de ne pas y faire allusion. A la Nouvelle-Orléans, M. Chotteau a trouvé chez tous ses compatriotes un accueil empressé et sympathique.

LES VIEUX PARTIS EN FRANCE.—Les journaux anglais s'occupent de la polémique soulevée dans la presse française, par les articles que M. Hervé a publié dans le *Soleil*, au sujet des banquets légitimistes du 29 septembre et de la situation respective des deux branches de la maison de Bourbon. Le *Times* fait, à cet égard, les réflexions suivantes.

Les orléanistes et les bonapartistes ont à jouer aujourd'hui un rôle d'expectative. C'est aussi la part du comte de Chambord, qui, dans son dernier manifeste politique, a déclaré qu'il garderait une attitude expectante jusqu'à ce que la France l'attire à elle dans une explosion d'affection repentante. Mais l'attitude de confiance religieuse dans le repentir final des Français qu'assument les légitimistes, ne ressemble en rien à celle que vont prendre les bonapartistes et les orléanistes. Ces partis guettent l'occasion favorable de réaliser leurs prétentions au gouvernement de la France. Ils ne sont pas à même de faire naître cette occasion. Il n'est pas probable que la France de nos jours revoie jamais les journées de Juillet ou le 2 Décembre.

C'est sur les paroles et sur les actes de la République elle-même, que les partis dans l'attente jettent leurs regards confiants. La folie des républicains peut seule fournir aux partis l'occasion dont ils se tiennent prêts à profiter. La violence dans la campagne antiéléricale, les compromettantes paroles de M. Louis Blanc, l'enthousiasme pour Blanqui, c'est là le terrain sur lequel les monarchistes fondent leurs espérances.

Les marchands de la campagne assortissent leurs pointures de chaussures à l'ETOILE ROUGE.

LA DÉLÉGATION DU PARLEMENT FRANÇAIS A ALGER.—On télégraphie d'Alger ce matin 26 septembre :

Hier soir à huit heures, après un déjeuner intime de la délégation parlementaire au palais d'Alger, a eu lieu un grand dîner officiel au palais d'Eté de Mustapha supérieur. Brillante illumination du palais et des jardins, où se faisaient entendre l'orchestre militaire et l'orphéon la Lyre algérienne. Les quatre-vingts invités ont été reçus avec beaucoup de grâce par Mme et Mlle Grévy, par le gouverneur et par son fils.

En dehors de la députation, on remarquait les présidents et vice-présidents des trois conseils généraux de l'Algérie, les conseillers généraux de la province d'Alger, les préfets d'Alger et d'Oran, les maires d'Alger et de Mustapha, le général en chef Saussier et tous les chefs de corps.

Au dessert, le gouverneur civil a prononcé le discours suivant :

"Au nom des Algériens, dont je suis heureux de saluer ici les représentants les plus autorisés, je souhaite la bienvenue aux hôtes éminents que le gouvernement et le Parlement nous envoient. Leur visite et la gracieuseté de leur sympathie, c'est le gage assuré du concours des deux Chambres dans la discussion prochaine des grands intérêts de ce pays. Qu'ils reçoivent, avec nos souhaits de bienvenue, l'expression de notre gratitude. Et maintenant, messieurs, qu'il me soit permis de dire, à un titre tout personnel, avec quel bonheur et quelle émotion je reçois aujourd'hui, dans ce palais, si loin du théâtre de nos luttes parlementaires, tous ces collègues, ces amis éprouvés, hier encore mes compagnons d'armes dans ce grand combat d'où est sorti, pour le salut de la France, le salut définitif de la République.

"Buvons, messieurs, à la République, à son gouvernement, à ses vaillants défenseurs dans l'une et dans l'autre Chambre, buvons aux amis de l'Algérie !"

M. Girerd, député, a pris ensuite la parole :

"Nous sommes venus, a-t-il dit, pour visiter et essayer de connaître cette terre algérienne que nous aimons, parce qu'elle est une partie de la France. Nous sommes venus aussi pour retrouver un excellent ami qui porte si dignement un nom vénéré. Je bois à la santé du président de la République et du gouverneur général civil de l'Algérie !"

M. Jozon, député, a dit qu'il ne faut pas oublier les immenses services rendus en Algérie par l'armée : "C'est aux efforts et au dévouement de l'armée que nous devons la possibilité de ce régime civil que nous saluons comme la condition nécessaire du progrès et du développement de la colonie. Nous comptons pour surmonter encore bien des obstacles, sur l'intelligence élevée et le travail opiniâtre du gouverneur. Nous comptons aussi sur le loyal concours du général Saussier dont nous avons pu apprécier le caractère à la Chambre, et enfin sur l'armée. Il faut qu'en face de la France européenne il se fonde une France africaine, et que ces deux parties d'un même tout, régies par les mêmes institutions, inspirées par le même esprit, animées de la même foi, marchent de concert au but que nous poursuivons tous : la grandeur et la prospérité de la France."

Le général Saussier a pris ensuite la parole :

"Après les paroles si flatteuses prononcées en faveur de l'armée, je souhaite à mon tour, la bienvenue aux membres des deux Chambres. Je les ai vus à l'œuvre quand j'avais l'honneur de faire partie de l'Assemblée nationale. Je sais avec quel zèle ils ont travaillé à la réorganisation de l'armée qui, grâce à eux, est aujourd'hui susceptible de résister à toute agression.

"Je suis persuadé que, par ce voyage, ils se convaincront que si l'armée n'a plus en Algérie le même rôle que par le passé, elle n'en remplira pas avec moins d'ardeur et de dévouement les devoirs qui lui sont réservés. Elle sait que lorsqu'elle travaille aussi pour la puissance et la grandeur de la France. Je bois à la santé du président de la République, aux membres du Parlement ici présents, au gouverneur général civil."

De vifs applaudissements ont accueilli ces quatre discours.

Ce matin les membres du Parlement, le gouverneur général et le général Saussier sont montés à bord du bâtiment de l'Etat, l'*Européen*, pour se rendre à Bone, où ils arriveront demain matin vers sept heures.

LE SOUTIEN DE LA CHEVILLE, pour enfants, est un article indispensable à la sécurité de la marche. 70 sous la paire, à l'ETOILE ROUGE.

La maison de Philip Werlein est si bien et si favorablement connue dans tout le Sud que nous avons à peine besoin de la recommander à ceux de nos lecteurs qui peuvent avoir besoin de pianos ou d'autres instruments de musique. M. Werlein réclame pour ses pianos qui ont été fabriqués en ce pays, un des meilleurs, une touche plus légère, une plus grande force de durée que les pianos importés d'Europe, et les vend à un prix considérablement inférieur. Chaque piano est par lui pleinement garanti et, si le piano acheté ne donne pas satisfaction, il sera changé ou l'argent sera remboursé.

—Le comte de Paris, lieutenant-colonel d'état-major de l'armée territoriale, a repris cette année, dans ses fonctions, les manœuvres du 3e corps.

GAMBETTA.
PEINT PAR JULES SIMON.

Une revue anglaise, le *Whitehall review*, publie le compte rendu d'une conversation qu'aurait eue son correspondant le 9 septembre à Trouville avec M. Jules Simon. On sait que MM. Simon et Gambetta se détestent cordialement. Il faut donc accueillir sous réserves les appréciations de l'ex-ministre.

M. Jules Simon parle assez vivement de M. Gambetta, qu'il connaît depuis des années, et qui, lorsqu'il était plus jeune, avait l'habitude de l'appeler "Maître". M. Simon affirme que l'ex dictateur manque complètement de ... comme politicien et comme homme d'Etat, et que ce qu'il cherche avant tout, c'est la réalisation de ses rêves les plus ambitieux—la Présidence de la République.—C'est le seul but de sa vie, et, pour y arriver, il est prêt à sacrifier beaucoup.

M. Simon ne va pas jusqu'à prétendre que pour son élévation personnelle, M. Gambetta mènerait sans pitié son pays à la ruine, mais il maintient que le président de la chambre a déjà prouvé qu'il n'hésite pas à mettre la France en péril, s'il peut gagner par là de la popularité; et M. Simon m'a assuré que M. Thiers était encore beaucoup plus sévère que lui dans son jugement sur M. Gambetta.

D'après M. Simon, Gambetta a gagné sa popularité, lors de la guerre, en devenant le partisan de ces sauvages enthousiastes qui voulaient continuer la guerre alors qu'il n'y avait aucune autre chance que celle de ruiner complètement la France.

Cette théorie de "nous nous battrons *quand même*" le rendit populaire auprès des masses, qui prirent son ambition criminelle pour du patriotisme. M. Simon était sur le point de marcher à la tête d'une forte armée contre M. Gambetta (ainsi que M. Thiers le suppliait de le faire depuis longtemps) afin de supprimer par les balles et les baïonnettes, une politique qui ruinait la France. Cela devait se faire le jour même où Gambetta envoya sa démission.

Depuis lors, d'après M. Simon, la tactique de Gambetta a *été* toujours de se conserver la faveur populaire, et, autant que possible, de ne jamais se mêler à quelque grand événement dont il ne fût, à certain jour, se retirer. Pendant la Commune, me dit M. Simon, cela a été complètement prouvé. Tous les hommes politiques de France restaient à Versailles, prêts à risquer leur vie pour leurs opinions et pour ce qu'ils croyaient être le salut du pays. La situation était des plus délicates. D'un côté, les conservateurs, comme M. Simon, M. Thiers et les autres, étaient d'avis, d'écraser la Commune d'un seul coup, tandis que, entre les adversaires, se trouvait un groupe composé d'hommes comme Clémenceau et autres, qui ne pouvaient approuver ce qui se passait à Paris, et qui, cependant, ne voulaient pas conseiller des mesures fortes et violentes contre le parti qu'ils représentaient dans l'Assemblée.

Où était M. Gambetta pendant cette crise périlleuse ? En Espagne, où il avait soin de rester silencieux afin de ne se compromettre vis-à-vis d'aucun parti jusqu'à ce que la difficulté eût disparu par l'entrée des troupes de Versailles et la défaite de l'insurrection.

M. Simon me donna encore une troisième preuve de ce système que nous appelons, nous, "*trimming*" (finasserie) mais que certaines gens sont tentées de nommer manque d'honnêteté, ou bien trahison, et qui apparaît dans les actes politiques de M. Gambetta. Quand la députation, des protectionnistes vint de Lille à Paris, elle rendit visite à quelques hommes d'Etat et aux ministres, afin de connaître leur opinion. M. Tirard avoua franchement aux membres de cette députation qu'il était un défenseur des principes libre-échangistes, et M. Simon fit de même, ne prenant pas la peine de cacher son opinion. Lorsqu'ils se présentèrent chez M. Gambetta, il refusa prudemment de les voir, alléguant que, comme président de la chambre, il ne lui était pas permis de donner son opinion (ce qui, naturellement, est faux, car le président de la chambre est seulement obligé d'être impartial dans sa façon de diriger les débats), mais son secrétaire exprima les regrets du grand Léon dans des termes si flatteurs et si cordiaux, que la députation se retira presque aussi satisfaite que si une audience lui avait été accordée; et elle annonça, à son retour à Lille, qu'elle savait que M. Gambetta était avec elle. Imaginez la surprise de la députation lilloise quand, obligé de se prononcer, le président de la chambre proclama qu'il était et avait toujours été un *ardent libre-échangiste*.

En un mot, M. Simon dépeint M. Gambetta comme un homme qui attend tranquillement, observant quel est le courant de l'opinion publique le plus fort et le plus puissant, et alors il le suit sans s'inquiéter d'autre chose que de son ambition personnelle. Jusqu'à un certain point, m'assure M. Simon, M. Gambetta est forcé d'agir ainsi, quelquefois malgré sa volonté, poussé qu'il est par un groupe de deux ou trois individus qui sont derrière lui (M. Simon me dit qu'il pourrait les nommer s'il le voulait), lesquels étant résolus de tirer profit du triomphe et du succès de M. Gambetta, le poussent et ne lui permettent ni d'hésiter ni de reculer.

DISCOURS DU GENERAL WOLFF.—En présence du monument élevé au colonel Denfert, à Montbéliard, le général Wolff s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le ministre,
Messieurs,

M. le ministre de la guerre m'a fait l'honneur de me déléguer pour le représenter à cette cérémonie et associer l'armée, en son nom, au solennel hommage que la ville de Montbéliard rend aujourd'hui à la mémoire de l'illustre défenseur de Belfort.

L'armée est heureuse de prendre part à cette fête toute patriotique, qui lui offre un si grand intérêt militaire. Elle n'a pas oublié l'enthousiasme qu'elle éprouvait pour le colonel Denfert lorsqu'elle apprenait, au milieu de ses désastres, que la forteresse de Belfort continuait de tenir l'ennemi en échec.

Elle y voyait survivre dans l'effondrement général l'antique prestige de son armée, et aujourd'hui elle se sent généralement honorée par les honneurs mêmes décernés au vaillant colonel qui sut tenir si haut le drapeau national.

La mémorable défense de Belfort est bien l'œuvre personnelle du colonel Denfert, de l'opinion même de ses plus énergiques et plus éclairés collaborateurs. Il y déploya deux qualités essentielles de tout succès à la guerre : une habileté professionnelle accomplie et une volonté indomptable inspirée par un ardent patriotisme. Dès qu'il fut investi du commandement supérieur de la forteresse, un plan nouveau fut mis à exécution. Il consistait particulièrement à défendre pied à pied les positions extérieures de la place, à fatiguer l'ennemi et à retarder ses travaux par une lutte incessante au lieu de se renfermer dès la première heure dans le château.

Ce plan n'était que conforme aux principes ordinaires de la guerre de siége; mais le colonel Denfert eut le grand mérite de l'entreprendre et de le conduire à bien, avec des troupes pleines de dévouement, mais insuffisantes en nombre, mal instruites, mal organisées, mal armées.

Il eut le don de faire partager à ses soldats et à la population de Belfort son énergique résolution de ne point céder devant un bombardement, pendant lequel l'ennemi ne lança pas moins de cinq cent mille projectiles sur la ville et sur la place, et devant la menace d'un second bombardement plus formidable encore. Il réussit, en un mot, à faire naître et à entretenir chez tous la force morale qui centuple les moyens d'action sur le champ de bataille, à inculquer à chacun la conviction que "des soldats qui sont résolus à mourir peuvent toujours sauver leur honneur et réussissent souvent à sauver leur liberté et leur vie." A Belfort, le colonel Denfert obtint plus que de sauver l'honneur et la liberté de ses troupes : il conserva à la France son dernier boulevard contre les invasions de l'étranger et il ferma nos tristes annales de la campagne de 1870 par une page toute empreinte de gloire et de patriotisme, qui est restée le trait d'union du passé et de l'avenir.

Sa statue, sur le socle de laquelle j'émets le vœu qu'il soit gravé un jour le nom de tous les braves qu'il a cités et de tous ceux morts au champ d'honneur, rappellera à l'armée une des plus fécondes vertus guerrières, celle de ne jamais douter de la fortune de la France, tant que l'ennemi foule le sol de la patrie.

Je dépose devant elle, au nom du ministre de la guerre, le tribut des sentiments d'admiration de l'armée pour l'héroïque garnison, la patriotique population, l'habile gouverneur de Belfort, et l'expression de sa reconnaissance pour la cité de Montbéliard, qui a pris la généreuse initiative de perpétuer le souvenir de leur glorieuse défense.

La vogue de l'ETOILE ROUGE vient de ce qu'on y a toujours vendu du bon à bas prix.

—Un des fils de M. Chesnelong, sénateur, vient d'être ordonné prêtre dans ... d'Octobre. Mgr Ducellier, évêque de Bayonne, et toute la famille de M. l'abbé Chesnelong assistaient à cette cérémonie.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SIDWELL.

Bâtiment ... Ventilation complète. Le plus grand, le plus frais et le plus élégant théâtre de la ville.

Dimanche, 12 octobre 1879.

Première représentation à la Nlle Orléans de la ... d'opéra-comique de M. B. MAHN, Compagnie originale du Théâtre de la Cinquième Avenue, produisant l'opéra-comique à grand spectacle de Von Suppe,

FATINITZA,

Monté comme il l'était au début. Grand chœur de voix exercées. Mise en scène entièrement nouvelle. Costumes pompeux et ...

Acte I. Scène—Camp russe sur le Danube.
[illegible]
On peut retenir des places d'avance. 11oct—

Bureau des Commissaires de la Banque Consolidée, Nlle-Orléans, 1er octobre 1879.—Le ... tirage trimestriel des ... des Bons à prime aura lieu au bureau de l'Administrateur des Comptes Publics, à l'Hôtel de Ville, mercredi, 15 octobre 1879, à 10 heures du matin. Il sera tiré quarante-cinq séries.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.
2oct—15Oct

Bureaux du Bienville Oil Works Co.—No 31 rue Carondelet.—Selon la Charte et les amendements de cette Compagnie, l'élection annuelle, par les actionnaires, de Six Directeurs pour l'année suivante, aura lieu aux bureaux de cette Compagnie LUNDI, 13 octobre 1879, de 10 heures du matin à trois heures du soir.

A. BENJAMIN, Secrétaire.
20sept—2Sepno13oct

Dentistes.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Rempart.
21mai—1an D Ma J

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 - - - DAUPHINE - - - 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv—1anDMarV

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après 14 elles formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

INSTITUTIONS.

LEÇONS DE MUSIQUE, PIANO ET VIOLON.

MR. F. CHAMPAUX a l'honneur d'annoncer à son ancienne clientèle et au public en général, qu'il a repris sa profession de maître de musique. Il sollicite de nouveau la confiance qui lui avait été accordée pendant quinze ans, et il s'efforcera de la justifier par le zèle qu'il déploiera au service des élèves qui lui seront confiés. Prix modéré.
Résidence, rue Félicité No 161, entre Camp et Magazine. 18sept—1m—Mar Jeu Dim

Université de la Louisiane
—ET—
Collège Agricol et Industriel,
[Baton Rouge, Louisiane.]
ORGANISATION MILITAIRE.
La session commence le 5 octobre et se termine le 4 juillet 1880.
Bonne Faculté de treize professeurs avec belle bibliothèque et appareil convenable.
ENSEIGNEMENT GRATUIT.
Pension et autres dépenses nécessaires à des prix modérés.
Pour plus amples renseignements s'adresser à D. F. BOYD, Président.
19 sept—1m V et C.

COLLÈGE JEFFERSON
Paroisse St Jacques, Le.
Dirigé par les Pères de la Société de Marie.
RÉOUVERTURE, 7 OCTOBRE.
LE Collège est situé sur les rives du Mississipi, à soixante milles au-dessus de la N-Orléans; on y arrive de la ville en 4 heures par le chemin de fer et en 6 heures par les bateaux à vapeur, pour lesquels un wharf a été construit spécialement. Cours classique et commercial au grand complet. Pour les conditions, les catalogues, etc., s'adresser au président ou aux Pères Maristes, Eglise du St Nom de Marie, à Alger, ou encore à M. C. E. Dabezell, 43 rue Poydras ou P. O. Box 1496. 19 sept—1m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
126.........Esplanade.........126
L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus utiles. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. BOLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
30 août—1 an

Charbons ! Charbons !

CHARBON, CHARBON,
Pittsburg, Anthracite, Cannel.
Alabama Coal.

HEBRARD & ROCA,
Marchands de Charbon.
No 1 1/4 rue Carondelet.

OFFRENT de livrer aux planteurs, manufactures, restaurants et familles aux mêmes prix et termes (comptant) que toutes les maisons régulières, du Pittsburg, de l'anthracite et du Cannel de première qualité, ainsi que de l'Alabama pour lequel ils sont agents. Ils se rappellent à leurs amis et anciens clients et sollicitent bien respectueusement leurs ordres.
14 sept—

AVIS SPÉCIAL.
Charbon ! Charbon ! Charbon !

Je suis prêt à fournir du charbon ST-BERNARD de la meilleure qualité de PITTSBURG, aux familles, ... ou pour machines à vapeur, dans les limites de la ville, au prix ci-dessous pour du comptant :

	St-Bernard.	Pittsburg.
10 à 100 barils	65c.	75c.
100 à 500 barils	60c.	65c.
500 et au-dessus	55c.	60c.
Charbon Brisé ou coulé	50c.	

W. S. CAMPBELL, Agent, 29 rue Carondelet.
12 sept—

BUREAU DE
W. S. CAMPBELL, Agent,
29 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

ST. BERNARD PITTSBURG COAL ANTHRACITE CANNEL

EN GROS ET AU DETAIL.
FOURNI AUX
bateaux à vapeur et aux familles.
Toujours à vendre, une forte quantité de célèbre charbon Pittsburg de St-Bernard et de O'Neil & Cie. 10sept—jusq 1 janv

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbons
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
COAL COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.
Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 31 août—4m

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ... maladies ... GANES GENITO-URINAIRES, et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou ... Maladies ... traités ... la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une MATIERE PRIVEE, traitée sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Les REMEDES MENTS guéris par un simple ...
Les maladies de femmes, ... et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez ... Ou ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations ... confidentielles et prix ... Cabinet No 3 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans.

WM. FRANTZ. A. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. ROBERT ...
Horlogers, bijoutiers,
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti,
Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Assortiment de bijouterie plaquée.
... 1an DMarV

P. WERLEIN.
135 RUE DU CANAL,

PIANOS.
ORGUES
ET
MUSIQUE
LES
Meilleurs Pianos et Orgues
AUX
PLUS BAS PRIX
ET AUX PLUS
Libérales Conditions

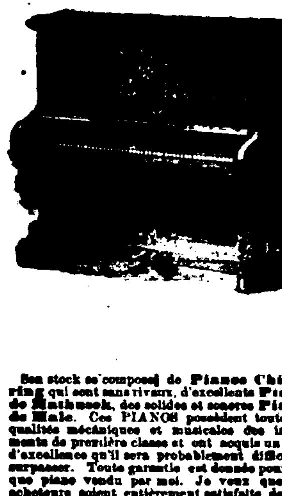

Son stock se compose de Pianos Chickering qui sont sans rivaux, d'excellents Pianos de Hathmuck, des solides et sonores Pianos de Hale. Ces PIANOS possèdent toutes les qualités mécaniques et musicales des instruments de première classe et ont acquis un point d'excellence qu'il sera probablement difficile de surpasser. Toute garantie est donnée pour chaque piano vendu par moi. Je veux que mes acheteurs soient entièrement satisfaits de leur marché afin qu'ils recommandent ma maison à leurs amis qui ont besoin de pianos; si leur contenu ne sont pas satisfaits, les pianos seront échangés ou l'argent sera remboursé.

ORGUES

J'ai un plus grand stock d'orgues qu'aucune maison du Sud, et je suis le seul agent pour les ORGUES de

ESTEY, MASON ET HAMLIN

et les orgues de la N. England Organ Co. qui sont considérés comme les meilleurs du monde. Prix de $50 à $1000, vendus sur des versements mensuels ou trimestriels.

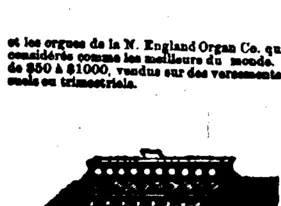

IMPORTATION DIRECTE
d'instruments de musique, tels que des Accordéons, Concertinas, Harmonicas, Violons, Guitares, Flûtes, Boîtes à musique, Orgues à main Cordes italiennes pour tous les instruments.

A VENDRE EN GROS OU EN DÉTAIL.

Agence pour les célèbres instruments de cuivre de LECOMTE, qui sont les mieux faits, les mieux timbrés et au plus bas prix.
Demandez des catalogues illustrés.
Mon département de musique est complet et contient tout ce qui est publié dans ce pays et en Europe. Papier de musique et livres de musique à vendre à un escompte libéral.

P. WERLEIN,
Rue du Canal 135.

Vincente Ranna
(SICILIEN.)
Médecin Vétérinaire et Forgeron,
135.......REMPARTS.......135
Entre Toulouse et St-Pierre.
... avec un soin tout particulier ... Les ordres du public sont sollicités et seront exécutés avec une grande promptitude.

Chaussures.
Au COIN DOUANE et BOURBON
GRAND DÉBALLAGE
—DE—
CHAUSSURES
DE TOUT GENRE.
Consignation variée et choisie.
Plus de 75,000 paires de bottes, bottines et souliers
Pour être vendus au-dessous du prix coûtant.

Les ACHETEURS de la VILLE et de la CAMPAGNE sont respectueusement invités à venir examiner notre immense stock de CHAUSSURES pour se convaincre de l'élégance et de la modicité des prix.

P. CASAUBIEILH,
AU DRAPEAU ROUGE,
Coin Douane et Bourbon.
Sept—2m—MarJD

E. CABAUD,
FABRICANT de CHAUSSURES
EN GROS ET EN DETAIL,
58.......RUE ROYALE.......58
Coin Bienville.

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a transféré son magasin du No 68 rue Royale au No 58 de la même rue, et qu'il a un magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, connues et visibles, qu'il vendra à des prix défiant toute concurrence.
Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées, dans le plus bref délai et avec grand soin. 21sept—1m

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.
BOTTES et souliers en tous genres faits fait des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 jan. 79—1 an V & C.

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est : "Ventes rapides et légers bénéfices"
20 fév—1 an

FRITZ JAHNCKE,
208 et 210... DELORD ...208 et 210
Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de
SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,
Marchand de pierres allemandes, de Carbeton, North River Flagstone et de ciment de Portland.
Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' Traders Exchange seront promptement exécutés. mai—1 an

B. POMES,
Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.
Encoignure Dumaine et Claiborne.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, ... datée le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux grocers le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.
Bois de pin, cypre, chêne, frêne, etc., à des prix les plus réduits du marché. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais. 2 février

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Abadie (Henri)	Jabier (Prosper Auguste)
Anouilh (Ovide)	Jaubert (Fortuné)
Abadie (François Germain)	Jarriat (Vve de Jacques)
Arnoux (Charles)	Kaiser (Mme Henri)
Blanchard (Auguste)	Ladoeste (Mme)
Bourdel (Pierre Onésime)	Labat (Jean)
Bernissan (Jean)	Laborde (Anne)
Bouvard, née Lair (Henriette)	Legrand (Jules)
Bond (Alfred)	Lebrun (père et fils)
Barthe (Jean et Basile)	Lesselin (Alfred)
Bonnemaison (François)	Lütz (Jacob
Bernoudy (Jean Noël)	Lassaire (Marie Jean Pierre)
Bon (Vve Casimir)	Longuefosse (Bernard)
Bied (Mme Louis-Marie)	Lacrampe (Gabriel)
…	…

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans, le 18 septembre 1879.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
19sept—

NOUVELLES INVENTION

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250 000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Géorgie. Envoyez $1 pour échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents.
JAMES H. REYNOLDS, Rue Baronne 90.

FOURS.
Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantie pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.
A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné.
FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles, le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut être explosif. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.
CLOCHES ELECTRIQUES.—Point de fils en ... Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Commandez pour un an. Venez les examiner.
JAMES H. REYNOLDS,
90............Rue Baronne............90
Entre les rues Union et Perdido.
Lorsait—79—1 an NLLE-ORLEANS LNE

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

MATELAS
Prix ... Réduits ...
CHEZ
DONAHOE
Fabrique de Matelas bordés à la corde patentés.
44......RUE DE CHARTRES......44
Près Dumaine.
Venez les voir. J. J. DONAHOE.
1er mars—ou 12 nov—DMaJe

OFFICIEL.
PROCLAMATION.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que la Convention tenue dernièrement dans la ville de la Nlle-Orléans pour élaborer une nouvelle Constitution pour l'Etat de la Louisiane, a ordonné qu'immédiatement après son ajournement, le gouverneur devra publier une proclamation ... aux fonctionnaires publics autorisés par la loi à tenir des élections pour les membres de l'Assemblée Générale, d'ouvrir et de tenir un poll dans chaque paroisse de l'Etat, aux lieux désignés par la loi, le premier mardi du mois de décembre prochain (1879), pour consulter le peuple de cet Etat au sujet de l'adoption ou du rejet de la dite Constitution, et que les dits fonctionnaires devront recevoir les votes de toutes les personnes ayant le droit de voter sous la constitution de 1868. Chaque votant exprimera son opinion en déposant dans la boîte au scrutin un bulletin ... imprimés ou écrits ces mots : "For the Constitution," ou "Against the Constitution," ou d'autres mots ayant la même valeur et indiquant clairement l'intention du votant.

Et, attendu qu'il est en outre établi par la dite Convention constitutionnelle qu'à l'époque et aux lieux ci-dessus, il sera également élu un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Avocat-Général, un Auditeur des Comptes Publics d'Etat, et un Surintendant de l'Instruction Publique, pour le terme de quatre ans;

Et, attendu qu'il est en outre établi qu'à la même époque et aux mêmes lieux, il sera élu des Sénateurs et Représentants à l'Assemblée Générale de cet Etat, pour le terme de quatre ans, pour représenter les districts sénatoriaux et les districts représentatifs ou paroisses, tels qu'ils se trouvent ainsi répartis dans ladite Constitution, savoir :

Le premier district sénatorial, composé des huitième et neuvième wards d'Orléans et des paroisses St-Bernard et Plaquemines—deux sénateurs.

Le second district, composé des quatrième, cinquième, sixième et septième wards d'Orléans—deux sénateurs.

Le troisième district, composé du troisième ward d'Orléans, un sénateur.

Le quatrième district, composé des second et quinzième wards d'Orléans, (rive droite) un sénateur.

Le cinquième district, composé des premier et dixième wards d'Orléans, un sénateur.

Le sixième district, composé des onzième, douzième, treizième, quatorzième, seizième et dix-septième wards d'Orléans, deux sénateurs.

Le septième district, composé des paroisses Jefferson, St Charles et St-Jean Baptiste, un sénateur.

Le huitième district, composé des paroisses St Jacques et Ascension, un sénateur.

Le neuvième district, composé des paroisses Terrebonne, Lafourche et Assomption, deux sénateurs.

Le dixième district, composé des paroisses Ste Marie, Vermillion, Cameron et Calcasieu, deux sénateurs.

Le onzième district, composé des paroisses St Martin, Ibérie et Lafayette, un sénateur.

Le douzième district, composé de la paroisse St Landry, deux sénateurs.

Le treizième district, composé des paroisses Avoyelles et Pointe Coupée, un sénateur.

Le quatorzième district, composé des paroisses Iberville et Ouest Bâton Rouge, un sénateur.

Le quinzième district, composé des paroisses Est et Ouest-Feliciana, un sénateur.

Le seizième district, composé de la paroisse Est-Bâton-Rouge, un sénateur.

Le dix-septième district, composé des paroisses Ste-Hélène, Livingston, Tangipahoa, Washington et St Tammany, un sénateur.

Le dix-huitième district, composé des paroisses Rapides et Vernon, un sénateur.

Le dix-neuvième district, composé des paroisses Natchitoches, Sabine, De Soto et Rivière Rouge, deux sénateurs.

Le vingtième district, composé de la paroisse Caddo, un sénateur.

Le vingt unième district, composé des paroisses Bossier, Webster, Bienville et Claiborne, deux sénateurs.

Le vingt-deuxième district, composé des paroisses Union, Morehouse, Lincoln et Ouest Carroll, deux sénateurs.

Le vingt-troisième district, composé des paroisses Ouachita, Richland, Caldwell, Franklin et Jackson, deux sénateurs.

Le vingt-quatrième district, composé des paroisses Catahoula, Winn et Grant, un sénateur.

Le vingt-cinquième district, composé des paroisses Est-Carroll et Madison, un sénateur.

Le vingt-sixième district, composé des paroisses Tensas et Concordia, un sénateur.

Pour la paroisse d'Orléans, premier district représentatif, premier ward, un représentant.

Second district représentatif, deuxième ward, deux représentants.

Troisième district représentatif, troisième ward, trois représentants.

Quatrième district représentatif, quatrième ward, un représentant.

Cinquième district représentatif, cinquième ward, deux représentants.

Sixième district représentatif, sixième ward, un représentant.

Septième district représentatif, septième ward, deux représentants.

Huitième district représentatif, huitième ward, un représentant.

Neuvième district représentatif, neuvième ward, deux représentants.

Dixième district représentatif, dixième ward, deux représentants.

Onzième district représentatif, onzième ward, deux représentants.

Douzième district représentatif, douzième ward, un représentant.

Treizième district représentatif, treizième et quatorzième wards, un représentant.

Quatorzième district représentatif, seizième et dix-septième wards, un représentant.

Quinzième district représentatif, quinzième ward, un représentant.

La paroisse Ascension, un représentant.
La paroisse Assomption, deux représentants.
La paroisse Avoyelles, deux représentants.
La paroisse d'Est Baton Rouge, deux représentants.
La paroisse d'Ouest Baton Rouge, un représentant.
La paroisse Bienville, un représentant.
La paroisse Bossier, un représentant.
La paroisse Caddo, deux représentants.
La paroisse Calcasieu, un représentant.
La paroisse Caldwell, un représentant.
La paroisse Cameron, un représentant.
La paroisse Est Carroll, un représentant.
La paroisse Ouest Carroll, un représentant.
La paroisse Concordia, un représentant.
La paroisse Claiborne, deux représentants.
La paroisse Catahoula, un représentant.
La paroisse DeSoto, un représentant.
La paroisse d'Est-Feliciana, deux représentants.
La paroisse d'Ouest-Feliciana, un représentant.
La paroisse Franklin, un représentant.
La paroisse Grant, un représentant.
La paroisse Ibérie, un représentant.
La paroisse Iberville, deux représentants.
La paroisse Jackson, un représentant.
La paroisse Jefferson, un représentant.
La paroisse Lafayette, un représentant.
La paroisse Lafourche, deux représentants.
La paroisse Lincoln, un représentant.
La paroisse Livingston, un représentant.
La paroisse Madison, deux représentants.
La paroisse Morehouse, un représentant.
La paroisse Natchitoches, deux représentants.
La paroisse Ouachita, un représentant.
La paroisse Plaquemines, un représentant.
La paroisse Pointe-Coupée, un représentant.
La paroisse Rapides, deux représentants.
La paroisse Rivière Rouge, un représentant.
La paroisse Richland, un représentant.
La paroisse Sabine, un représentant.
La paroisse St Bernard, un représentant.
La paroisse St Charles, un représentant.
La paroisse St Hélène, un représentant.
La paroisse St Jacques, un représentant.
La paroisse St Jean Baptiste, un représentant.
La paroisse St Landry, quatre représentants.
La paroisse St Martin, un représentant.
La paroisse Ste Marie, deux représentants.
La paroisse St Tammany, un représentant.
La paroisse Tangipahoa, un représentant.
La paroisse Tensas, deux représentants.
La paroisse Terrebonne, deux représentants.
La paroisse Union, un représentant.
La paroisse Vermillion, un représentant.
La paroisse Vernon, un représentant.
La paroisse Washington, un représentant.
La paroisse Webster, un représentant.
La paroisse Winn, un représentant.

Et attendu qu'il est en outre établi qu'à la même époque et aux mêmes endroits, il sera élu, pour le terme de quatre ans, un juge de district et un avocat de district pour chacun des districts judiciaires de l'Etat ci-après désignés, savoir :

Les paroisses Caddo, formant le premier district.
Les paroisses Webster, Bossier et Bienville, formant le second district.
Les paroisses Claiborne, Union et Lincoln, formant le troisième district.
Les paroisses Jackson, Winn et Caldwell, formant le quatrième district.
Les paroisses Ouachita et Richland, formant le cinquième district.
Les paroisses Morehouse et Ouest Carroll, formant le sixième district.
Les paroisses Catahoula et Franklin, formant le septième district.
Les paroisses Madison et Est Carroll, formant le huitième district.
Les paroisses Concordia et Tensas, formant le neuvième district.
Les paroisses De Soto et Rivière Rouge, formant le dixième district.
Les paroisses Natchitoches et Sabine, formant le onzième district.
Les paroisses Rapides, Grant et Avoyelles, formant le douzième district.
La paroisse St-Landry, formant le treizième district.
Les paroisses Vernon, Calcasieu et Cameron, formant le quatorzième district.
Les paroisses Pointe-Coupée et Ouest-Feliciana, formant le quinzième district.
Les paroisses Est-Feliciana et Ste-Hélène, formant le seizième district.
La paroisse Est-Baton-Rouge, formant le dix-septième district.
Les paroisses Tangipahoa, Livingston, St Tammany et Washington, formant le dix-huitième district.
Les paroisses Ste-Marie et Terrebonne, formant le dix-neuvième district.
Les paroisses Lafourche et Assomption, formant le vingtième district.
Les paroisses St-Martin et Ibérie, formant le vingt-unième district.
Les paroisses Ascension et St-Jacques, formant le vingt-deuxième district.
Les paroisses Ouest-Baton-Rouge et Iberville, formant le vingt-troisième district.
Les paroisses Plaquemines et St-Bernard, formant le vingt-quatrième district.
Les paroisses Lafayette et Vermillion, formant le vingt-cinquième district.
Les paroisses Jefferson, St-Charles et St-Jean-Baptiste, formant le vingt-sixième district.

Et attendu qu'il est en outre établi qu'à la même époque il sera élu dans chaque paroisse de cet Etat par les électeurs ayant titre à cet effet (la paroisse d'Orléans exceptée) un greffier de la Cour de District, un shérif et un coroner, pour le terme de quatre ans, et dans chacune des dites paroisses (la paroisse d'Orléans exceptée) autant de juges de paix et de constables, pour le terme de quatre ans, par les électeurs ayant titre à cet effet dans les limites territoriales de leur juridiction qu'il y en a maintenant d'après la loi; et dans la paroisse d'Orléans un avocat de district, trois juges pour les cours de cité de la ville de la Nlle-Orléans, un greffier et un constable pour chacune des dites cours de cité, un greffier pour la cour de district civile, un greffier pour la cour de district criminelle, un shérif civil, un shérif criminel, un commissaire des aliénations, un conservateur des hypothèques et un coroner; tous les dits officiers devront être désignés pour le terme de quatre années par les électeurs ayant légalement titre à cet effet dans la paroisse d'Orléans.

Les noms des personnes, pour qui l'on votera à la dite élection, pour les places ci-dessus énumérées, devront être écrits ou imprimés sur le même bulletin et déposés dans la même boîte que le vote "Pour ou contre la constitution."

Et attendu qu'il est en outre établi qu'à l'élection tenue pour la ratification ou le rejet de la dite constitution, chaque votant aura le droit d'écrire ou de faire imprimer sur son bulletin ces mots "For ordinance relative to State Debt" ou ces mots "Against ordinance relative to State Debt", dans le cas où la majorité des bulletins ainsi déposés portera ces mots "For ordinance relative to State Debt", l'ordonnance et l'article de la dite ordonnance formeront partie de la constitution soumise au peuple, et celle-ci est ratifiée; dans le cas où la majorité des bulletins déposés portera ces mots "Against ordinance relative to State Debt" la dite ordonnance et le dit article ne formeront point partie de la constitution.

En conséquence, je, LOUIS ALFRED WILTZ, Lieutenant-Gouverneur agissant en qualité de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, publie la présente proclamation et annonce qu'une élection sera tenue dans tout l'Etat aux endroits qui sont indiqués par la loi, MARDI, deuxième jour de décembre, A. D. 1879, ce jour étant le premier mardi du dit mois, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour consulter le peuple de cet Etat sur l'adoption ou le rejet de la constitution soumise, en ... à l'ordonnance ... pour l'élection des officiers ci-dessus nommés, et pour la ratification ou le rejet de l'ordonnance sus-dite adoptée par la convention ... au sujet de la dette de l'Etat. J'ordonne par les présentes aux divers shérifs ...

OFFICIEL.

... enregistreurs de votes dans la paroisse d'Orléans, commissaires d'élection et à tous autres officiers qui doivent y participer, à tenir la dite élection le jour ci-dessus désigné, aux endroits indiqués par les autorités et remplir le devoir, dans leurs paroisses respectives, et de la diriger de la manière prescrite par la loi. J'ordonne en outre par les présentes aux divers shérifs de l'Etat de transmettre ... le résultat de la dite élection au secrétaire d'Etat le 20e jour de décembre 1879, au plutôt, conformément aux dispositions de la constitution soumise au peuple.

En témoignage de quoi, j'ai apposé à cette proclamation ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 31e jour de juillet, de l'an de Notre Seigneur, mil-huit cent soixante-dix-neuf.

Par le Gouverneur par intérim :
LOUIS A. WILTZ,
OSCAR ARROYO,
Assistant-Secrétaire d'Etat.
30 août—1 sem. au 2 déc.

AVIS AUX VOTANTS.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Enregistreur des votants, paroisse d'Orléans.
[Bureau, maison d'Etat, rue Royale, au rez-de-chaussée],
Nlle-Orléans, 24 septembre 1879.

Le bureau de l'enregistreur des votants pour la paroisse d'Orléans, sera ouvert JEUDI, le 25 septembre, à la salle St-Patrick, rue du Camp, devant la place Lafayette, et sera tenu ouvert jusqu'au 24 novembre, les dimanches et les jours de fête légale exceptés, afin de mettre ceux qui ne se sont pas fait enregistrer en 1878 ou 1879, et ceux qui ont changé de domicile, à même de s'assurer leurs papiers réguliers. En vue du grand nombre de demandes pour des duplicatas d'enregistrement, les citoyens sont instamment invités à rechercher avec diligence leurs papiers originaux, avant de demander des duplicatas.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à midi, et de 1 1/2 heure à 7 heures du soir.

CHAS CAVANAC,
Enregistreur des votants,
Paroisse d'Orléans.
26 sep—

Appel pour une convention d'Etat.

Salle du comité central d'Etat
Parti démocrate conservateur.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1879.

DANS une réunion du comité central d'Etat du Parti Démocrate Conservateur tenue à la Nlle-Orléans le 28 août 1879, les résolutions suivantes ont été adoptées :

"Résolu que le premier lundi d'octobre 1879 est fixé comme l'époque où une convention du parti démocrate conservateur sera tenue; Pourvu que dans le cas d'une épidémie alors dans cet Etat, le chairman du comité, avec l'avis du comité exécutif, soit par la présente autorisé à remettre la réunion de la convention à telle date qu'il jugera convenable.

Résolu que la ville de Baton-Rouge est choisie comme le lieu où la convention tiendra ses séances.

Résolu que la nomination de représentation à cette convention sera la même que celle adoptée par la convention d'Etat tenue à Baton-Rouge le premier lundi d'août 1878, pour la nomination d'un candidat pour la place de Trésorier d'Etat, pourvu que toute paroisse de l'Etat ou tout ward de la Nouvelle-Orléans, ayant donné un plus grand vote pour le candidat à la place de Trésorier de l'Etat en 1878, ait l'avantage du dit vote dans la dite nomination.

Résolu qu'un délégué pour chaque 200 électeurs et un pour chaque fraction au-dessus de cent est fixé comme la base de représentation.

Résolu que dans l'élection des délégués à la dite convention, il est recommandé qu'une seule personne soit choisie pour donner chaque vote."

Conformément aux résolutions ci-dessus, une convention du parti démocrate-conservateur est par la présente convoquée à Baton-Rouge pour lundi 6 octobre 1879, à midi.

Conformément à la quatrième résolution, les diverses paroisses de l'Etat et des wards de la Nouvelle-Orléans auront droit à la représentation suivante, savoir :

PAROISSES :

Ascension	6	Madison	2
Assomption	6	Morehouse	7
Avoyelles	8	Natchitoches	14
Bienville	8	Ouachita	14
Bossier	7	Plaquemines	4
Caddo	9	Pointe Coupée	5
Calcasieu	7	Rapides	8
Caldwell	4	Red River	5
Cameron	2	Richland	5
Catahoula	5	Sabine	5
Claiborne	8	St-Bernard	3
Concordia	5	St-Charles	1
DeSoto	7	St-Hélène	3
Est Baton Rouge	11	St-Jacques	6
Ouest Baton Rouge	2	St-Jean Baptiste	4
Est Carroll	1	St-Landry	19
Ouest Carroll	3	St-Martin	5
Est Feliciana	3	Ste-Marie	5
Ouest Feliciana	3	St-Tammany	4
Franklin	5	Tangipahoa	5
Grant	3	Tensas	14
Ibérie	6	Terrebonne	7
Iberville	5	Union	8
Jackson	5	Vermillion	5
Jefferson	7	Vernon	3
Lafayette	6	Washington	3
Lafourche	10	Webster	4
Lincoln	5	Winn	3
Livingston	4		

ORLÉANS :

Premier Ward	10	Dixième Ward	12
Second Ward	12	Onzième Ward	11
Troisième Ward	17	Douzième Ward	5
Quatrième Ward	7	Treizième Ward	3
Cinquième Ward	10	Quatorzième Ward	1
Sixième Ward	7	Quinzième Ward	4
Septième Ward	8	Seizième Ward	1
Huitième Ward	7	Dix-septième Ward	2
Neuvième Ward	10		

Tous les journaux démocrates conservateurs dans tout l'Etat sont requis de publier le dit appel.

ALBERT VOORHIES, Président.
JOHN S. TULLY, Vice-président et chairman du comité exécutif.
O. M. TENNISON, Secrétaire.
3 sept—au 6 oct.

LE PREMIER EN CAMPAGNE
Pour les Saisons d'Automne et d'Hiver 1879 et 1880.
GODCHAUX,
81 et 83 Rue du Canal, 81 et 83
Le Vétéran Drapier digne de confiance
FERA
LE 10 SEPTEMBRE, 1879,
UN ETALAGE
comprenant l'assortiment le plus considérable et le mieux choisi de
Vêtements,
Articles de Lingerie et
Chapeaux,
qui ait jamais été exposé dans cette ville, à des prix convenant aux riches et aux pauvres.
N. B.—L'ouvrage sur commande est une spécialité sous la direction de MM. Gauthier et Gilbertson, les coupeurs bien connus.
On enverra si on le désire des échantillons avec des indications pour prendre la mesure.
31 août—

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER
27.......RUE BARONNE.......27
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Pension privée.
MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Dumaine, coin Rampart, au-dessus de magasin Mavene. 24 nov—

BODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mules, charrettes à bœufs, etc. pour logs, wagons à cotons, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, chars à boeufs de famille à 4 et 6 sièges, wagons à ressorts pour distribution de marchandises, rails, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
2 juil—1 an

G. PITARD,
207 RUE DU CANAL.
Entre Rempart et Bourgogne,
Importateur de quincaillerie et de peinture.
Agent du Blanc de plomb St. Louis Red-Seal.

Grain à fen,	Blanc de zinc,
Clous,	Blanc de plomb,
Quincaillerie,	Couleurs préparées pour
Cordage,	peinture,
Vitres,	Couleurs à l'huile,
Mastic,	Couleurs en poudre,
Colle forte,	Brosses à peindre,
Ferblanterie,	Brosses à blanchir,
Huile de lin,	Vernis,
Huile de ricin,	Chaux,
Térébenthine,	Ciment,
Japan.	Plâtre.

AUSSI—PAPIER-PEINT.
Tout à des prix modérés.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
... Nlle-Orléans

L. S. L.
"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION !
PAS D'ESCOMPTE !
Pas d'ajournement !
Tous les lots payés en plein !
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE !
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne,
LE MARDI, 14 Octobre 1879.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE K.
GROS LOT :
$30,000.
1857 LOTS !
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400 !
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 14 Octobre 1879.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution !
Distribution Extraordinaire !
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
…	…	…
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
S'adresser au Lock Box 692 New Orleans Post Office.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres ... ou par ... Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du
Mardi, 14 Octobre 1879.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne
Toute lettre sans réponse ... un retour.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

610 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
PAR H. STERN & CO. — Encanteurs. Il sera vendu LUNDI, 13 oct 1879, à 11 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 35 rue de Chartres—
610 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment.
Conditions à la vente. 12oct—

PAR S. GUINAULT.
Vente pour cause de départ.
PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse —LUNDI, 13 octobre 1879.—Il sera vendu à 11 heures du matin, rue Madison, No. 27 près de la rue de Chartres, au-dessus du marchand de vin—
Les meubles meublant de la maison comprenant l'ameublement de deux chambres.
Conditions—Comptant. 12 oct—1f

VACHES LAITIÈRES.
PAR S. GUINAULT, Encanteur — Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 14 octobre 1879—Il sera vendu, à 10 heures du matin, rue des Libéraux, entre l'Avenue Landry et la rue de la Havane :
Six belles vaches laitières, ... trois fraîches ... les autres au point de vêler, ... affiche de la laiterie.
Environ 30 têtes de volailles.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Comptant. 12 oct—

PAR D. E. MORPHY & SON.
Jambons !! Jambons !! Jambons !!
PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI 14 octobre 1879, à 11 heures du matin, au magasin No 104 rue des Magasins, pour compte de qui de droit, 47 tierçons de jambons de choix.
Conditions, comptant. 12oct—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.
Propriétés de très grande valeur dans le Premier District.
Rue Gravier, entre celles Bolivar et Bertrand.
Rue Bolivar, entre celles Gravier et Commune.
Succession de veuve Charles Roche.
Chas. D. Lallande,
vs.
Gustave Lallande et als.
Procès en partage No. 41,123, Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, le 8 novembre 1879, à midi il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, rendu le 20 juin 1879, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1° Trois certains morceaux de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Commune, et désignés par les Nos. 16, 17 et 15, d'après un plan de C. Zimpel, en date du 6 septembre 1834, et déposé au bureau de Théodore Guyol, notaire, sous le No. 42. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Commune, désigné par le No 26 d'après le dit plan et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les deux propriétés ci-dessus mentionnées ont été acheteées par la veuve Charles Roche, d'après un acte de partage passé entre elle et Alonzo Murphy pardevant Trévedore Guyol, notaire le 18 octobre 1848. Pour plus de détails voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant la balance à un et deux ans de crédit avec billets à coupons pour satisfaire les parties intéressées garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur les propriétés vendues portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement de la totalité desdits billets ou coupons devant être aussi garantis par hypothèque sur la propriété vendue; les bâtisses sur les dits lots devront être assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs desdits billets ou coupons jusqu'à leur parfait paiement. Les taxes payables en l'année 1880 devant être assumées par les acquéreurs qui seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant Octave Morel aux frais des acquéreurs.
4 oct—4,11,18,25 et 1 et 8 nov.

PAR C. E. GIRARDEY
Deux lots de choix bons pour bâtir dans le Troisième District.
PAR C. E GIRARDEY, Encanteur. — Bureau No. 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 18 octobre, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles il sera vendu aux enchères publiques—
Les deux lots de choix bons pour bâtir situés rue Villeré dans l'îlet borné par les rues Villeré, Columbus, Robertson et Kerlerec, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Villeré sur 128 de profondeur entre lignes parallèles. Ils sont dans le dernier district incendié, entourés de nouvelles maisons et déjà remblayés.
Conditions—La moitié ou le tout comptant, le reste à 1 ou 2 ans de crédit avec un intérêt de 8 pour cent par an. 5 pour cent pour frais d'avocat et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en dehors du prix d'adjudication.
Actes de vente devant O. DeArmas, notaire.
11 oct—

Brasseries.

Pelican Steam Brewery,
EUGÈNE ERATH,
288....RUE VILLERE....288
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
1janv—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
4 fév—1m—D.M.J.

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE....434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock : environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier et au-dessus.
26 janv—1an—D.M.J.

F. REMY.
Marchand de Meubles
129..........Chartres..........129
Près St-Louis.
A TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Meubles en noyer, bois de rose et acajou. Qu'il vend aux prix les plus réduits. Réparation de meubles.
Il s'occupe aussi de déménagements.
26 jan—1an—D Mar J

L'UNION FRANÇAISE.
Par suite de récents changements, le Conseil de Direction se compose comme suit :
M. le vicomte PAUL d'ABZAC, consul de France, président honoraire.
M. EDGAR LARUE, président honoraire.
Président : F. TUJAGUE, 11 rue de Chartres.
1er vice-président : A. WALZ, 28 rue Conti.
2me " C. ROUYER, coin Conti et Chartres.
Trésorier : A. DOUSSAN, 48 rue de Chartres.
Secrétaire : A. GUILLEMET, — rue Douane.
DIRECTEURS :
MM. F. LIMET, bureaux de l'ABEILLE.
J. L. REVOL, coin Chartres et Conti.
H. BILLARD, librairie Hébert & Co., coin Bienville et Chartres.
J. ANGLADE, coin Bourbon et Conti.
A. LAFOND, rue Bourbon, sous l'Opéra.
A. DURIEU, coin Canal et Baronne.
E. ROUSSELOT, 272 rue Dauphine.
J. SENAC, coin Chartres et Ste Anne.
H. CHANET, — rue Bienville.
J. LARRIEU, Alger.
Les présidents de toutes les sociétés françaises de secours mutuels font également partie de la Direction.
Le Comité de Secours se réunit tous les mercredis, à 7½ heures du soir, au siége de l'Union, No 9, rue St-Louis.
Par ordre de la Direction.
A. GUILLEMET, Secrétaire.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.
Station de départ : Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours : Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.
Station de départ : rue du Canal, statue de Clay. Parcours : (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Esplanade et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route ; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue ... —Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.